

# Acheter un bien.

**Objectif :** Identifier les éléments permettant d'acheter sereinement un bien ou un service.

## 1 L'achat d'un bien ou d'un service.

**Contrat de vente :** accord par lequel un acheteur a la propriété d'un bien ou d'un service en échange du paiement de celui-ci au vendeur.

**Bien ou service ?** Un bien est un objet satisfaisant un besoin. Un service est le résultat d'une action humaine satisfaisant un besoin.

**Contrat de location :** accord par lequel un locataire a l'usage d'un bien pour un temps et un prix déterminés. Un loyer sera payé.

**Contrat de location avec option d'achat (LOA) :** le client loue un bien et a la possibilité de l'acheter à un prix fixé dans le contrat qui tient compte des loyers versés.



Source Delagrave CAP PSE 2014

## 2 Les différents modes de paiement.

	Espèces	Carte bleue	Chèque	Prélèvement	TIP
<b>Avantage</b>	Argent réel. Accepté partout.	Accepté partout Assurance en +	Envoi par la poste. Simple.	Débit automatique Pas d'oubli.	Gratuit, simplicité.
<b>Limites</b>	Fausse monnaie 3000 € max.	Payante et plafond de retrait.	Faux chèque, sans provision.	Provisionner le compte.	Ne pas l'oublier Envoi par courrier.

## 3 L'achat à crédit.

Un **crédit** est une somme d'argent que l'on emprunte afin d'acheter un bien.

Un contrat est signé donc il y a obligation de respecter ce contrat pour les deux parties.

- \* **Crédit affecté** : l'argent est affecté à l'achat d'un bien particulier (par exemple une voiture).
- \* **Crédit personnel** : l'argent prêté est utilisé à la convenance du débiteur.
- \* **Crédit permanent** ou **crédit revolving** : réserve disponible sur un compte qui peut être utilisée pour tout type d'achat. Cette réserve se renouvelle systématiquement lorsqu'on l'utilise.

**Les intérêts sont élevés donc extrême prudence avec un crédit permanent.**

### Formalités de demande de crédit

Le **débiteur** (emprunteur) fait une demande de crédit au **créancier** (prêteur).

Le créancier vérifie le «dossier emprunteur» et consulte le **FICP** (fichier des incidents de remboursement des crédits aux particuliers).

Le débiteur (emprunteur) reçoit **une offre préalable de prêt valable 15 jours.**

Le débiteur accepte l'**offre préalable** Il a **14 jours** pour se rétracter (annuler le contrat).

### Éléments de comparaison de ≠ crédits

- Le **taux** : vérifier le **taux effectif global** (TEG) et non le taux de base (nominatif).  
Le **TEG** comprend : taux de base, frais de commission, de dossier et d'assurance.
- La **mensualité** : montant à payer chaque mois. **(33% max de ses revenus !!)**
- L'**assurance** : elle pallie une défaillance, vous empêchant de rembourser le prêt.
- Le **remboursement anticipé** : vérifier si on peut rembourser avant la fin du crédit.
- Le **montant emprunté, la durée du crédit.**

## 4 Surendettement.

Le **surendettement** c'est la situation d'un débiteur ne remboursant plus ses dettes à l'échéance. L'emprunteur doit saisir la **commission de surendettement** qui peut proposer un plan de redressement (redéfinir les modalités de remboursement de la dette) ou dans le pire des cas un plan de rétablissement personnel avec inscription au FICP.